

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les règles concernant la forme et publicité des actes des collectivités sont modifiées. Désormais :

- La liste des délibérations est affichée et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance

- Le Procès-Verbal est approuvé à la séance suivante ; il sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit son approbation.

Le conseil municipal par délibération n° 2022/052 en date du 07 septembre 2022 a choisi la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage et sur le site de la commune (délibérations, décisions du maire et arrêtés)

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 23 MARS 2022

N°	OBJET	Décision du Conseil Municipal
2022/011	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021	Approuvée à l'unanimité
2022/012	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021	Approuvée à l'unanimité
2022/013	AFFECTATION DE RESULTAT 2021	Approuvée à l'unanimité
2022/014	INTEGRATION DES EXCEDENTS REÇUS DU SYNDICAT DES SOLS DE PORCHERES DANS LES RESULTATS REPORTES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA COMMUNE	Approuvée à l'unanimité

Affiché le 24 mars 2022